

Cortébert

Informations du Conseil municipal

Représentations

Eva Bühler se rendra le 5 juin à la réception des nouvelles personnes retraitées à Tramelan et le même jour à l'assemblée des délégués du Service d'action sociale. Elle se rendra par ailleurs le 19 juin au jubilé des 20 ans d'activité de la société Bio3G, installée dans la zone industrielle.

Plan d'aménagement local

L'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) a rendu son avis détaillé sur l'approbation du plan d'aménagement local (PAL) voté par l'assemblée municipale fin 2022 et déposé début 2023 pour approbation. Fort heureusement, ce long délai n'était pas dû à des problèmes de fond mais plutôt à des problèmes de surcharge allégués par l'OACOT. Ainsi, les grandes lignes du PAL sont en ordre, seules quelques adaptations de nature technique seront encore nécessaires avant son approbation définitive. Ces changements pourront suivre la procédure de modification mineure de la compétence du Conseil municipal. L'exécutif entend faire en sorte de boucler cette approbation dans le courant de l'année afin que les incertitudes juridiques qui existent du fait de la révision du PAL soient levées par son entrée en vigueur définitive.

Route fermée

L'ancienne route en direction de Courtelary sera fermée le 27 mai de 8 à 11h pour la pose d'un nouveau transformateur par La Goule SA. Les usagers sont d'ores et déjà remerciés de respecter les signalisations et de leur compréhension.

Eau potable

Les analyses consécutives aux prélèvements d'eau faits le 14 avril dernier n'ont révélé aucune non-conformité. Le Conseil municipal s'en réjouit et remercie le personnel communal qui veille quotidiennement à la qualité de ce bien si précieux et indispensable dans la vie de tous les jours.

Bovi-stop

Le bovi-stop situé au nord de la Bise de Cortébert sera prochainement remblayé et une couche de goudron sera posée. Cette installation n'est en effet plus nécessaire et la grille est endommagée.

Assemblée municipale

L'ordre du jour de l'assemblée municipale du 16 juin a été arrêté par le Conseil municipal. Outre les comptes, qui présentent un résultat historiquement positif, l'assemblée se penchera sur deux décomptes d'investissements, à savoir celui de la réfection de la Rue du Lavoir, qui se solde par une économie de 36 mille francs par rapport au crédit voté, et de l'étude pour la viabilisation de deux parcelles. Le projet d'adaptation de la contribution à Erguël Sports SA sera également discuté afin de pérenniser le financement de la Clientis Arena. L'assemblée aura aussi l'occasion de prendre congé de la secrétaire municipale Carole Juillerat, qui débutera une nouvelle fonction à la Municipalité de St-Imier en août après une douzaine d'années de très bons et loyaux services dans notre commune. Le Conseil municipal espère une forte participation et vous remercie de réserver la soirée du 16 juin.